

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025



01 Mot du Directeur p.03

02 L'organisation d'inclusion p.04

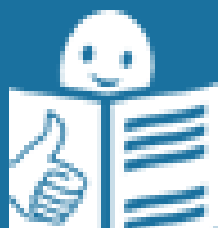
03 Mission 1 p.07

04 Mission 2 p.20

05 Mission 3 p.22

06 Communication et visibilité p.44

07 Comptes et bilans p.47



VERSION FALC
page 50

Mot du directeur

2025 s'inscrit dans la continuité de 2024... mais a aussi marqué une étape importante pour Inclusion. Une année de mouvements, d'ajustements, de rencontres et de consolidations.

Notre équipe a évolué. De nouvelles recrues nous ont rejoint au fil des mois, apportant leurs compétences, leurs idées, leur enthousiasme et parfois aussi un regard différent sur nos pratiques. Leur arrivée a demandé du temps d'adaptation, mais elle nous a surtout permis, en cette fin d'année 2025, de retrouver une dynamique d'équipe stable, solidaire et pleinement engagée. Cette stabilité est précieuse : elle nous permet aujourd'hui d'avancer avec plus de cohérence et de sérénité dans nos missions.

Du côté du département politique, l'année a été particulièrement dense. Nous avons mis en lumière les réalités vécues par les personnes en situation de grande dépendance et leurs familles. Nous avons pris le temps d'écouter, de comprendre, de nous immerger dans des quotidiens souvent complexes, parfois épuisants, toujours empreints d'amour et de détermination. Derrière chaque témoignage, une même question revenait : comment trouver une solution digne pour mon proche ? Notre rôle a été de porter cette question dans l'espace public, de faire entendre ces voix trop peu médiatisées.

2025 a aussi été une année riche en initiatives de parents. Leur énergie, leur créativité et leur engagement continuent d'être le moteur d'Inclusion. Vous découvrirez, dans ce rapport, la diversité de ces actions, ainsi que le travail remarquable des groupements actifs en Wallonie et à Bruxelles. Ces dynamiques locales sont le cœur vivant de notre association.

Cette année nous a également permis de nous recentrer. Nous avons pris du recul pour réfléchir à ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons et surtout pour qui nous le faisons. Cela nous a conduit, à renforcer le soutien individuel aux familles, à repenser nos formations et nos actions de sensibilisation, et à recentrer nos priorités autour des préoccupations concrètes des parents.

Enfin, 2025 a été une année de liens. Des partenariats consolidés, d'autres relancés, certains en construction. Nous avons renforcé de manière significative notre collaboration avec les deux associations représentant les personnes polyhandicapées: l'AP3 Bruxelles et l'AP3 Wallonie. Avec la perspective d'une fusion en 2026. Nous avons aussi ravivé des liens historiques avec des associations nées d'Inclusion. Parce que fédérer, rassembler et construire ensemble reste au cœur de notre ADN.

2025 n'a pas été une année figée. Elle a été exigeante, parfois bousculante, mais très structurante pour notre association.

Mathis Petronin
Directeur général



A. L'organisation d'inclusion

NOTRE VISION

Inclusion asbl a pour but de rassembler des personnes avec un handicap intellectuel, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent afin de promouvoir, à Bruxelles et en Wallonie, dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de tout critère confessionnel, philosophique, dits raciaux ou politique, tout ce qui contribue au développement, à l'inclusion et à la qualité de vie des personnes en situation de handicap intellectuel. (Extrait des statuts)

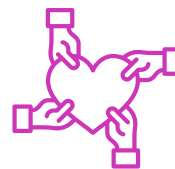
NOS VALEURS



Reconnaissance



Audace



Ensemble



Respect



Ecoute



Dialogue

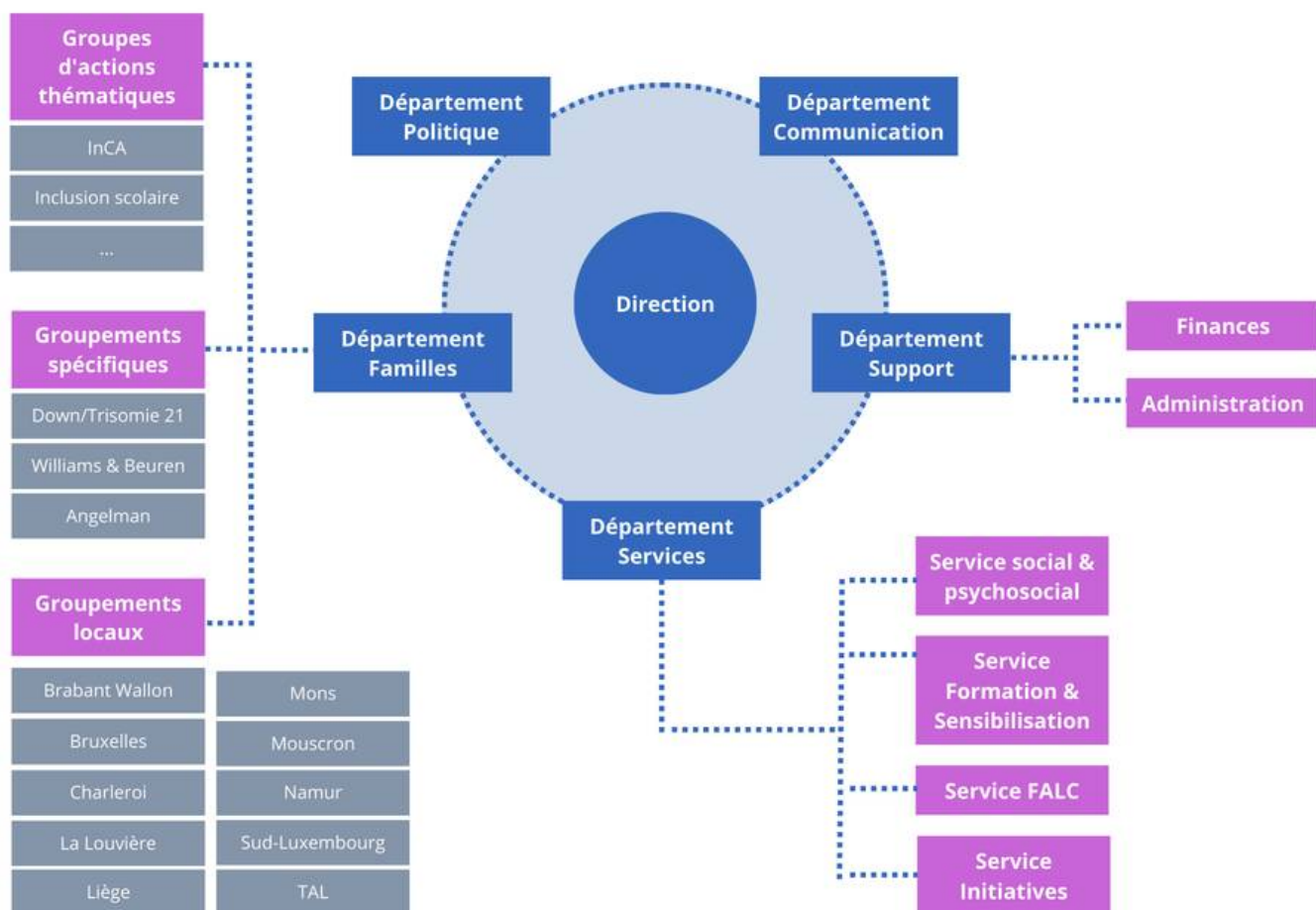
NOS MISSIONS

RASSEMBLER LES FAMILLES ET CRÉER DU LIEN

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL À BRUXELLES ET EN WALLONIE

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL ET LEURS PROCHES

L'organigramme d'Inclusion asbl



L'équipe d'Inclusion asbl



Mathis Petronin
Directeur général



Diane Cardon de Lichtbuer
Responsable administrative
et financière



Esmeralda Alfati
Secrétaire



Mélissa Antunes
Cascao
Chargée de projet
(Liège)



Hasna Berroho
Assistante sociale



Justin Bertholet
Responsable du
département familles



Caroline Bury
Animatrice
La Louvière



Caroline Dammans
Assistante FALC



Thomas Dabeux
Responsable du
département plaidoyer



Thomas Depicker
Chargé de campagne



Léontina Fernandez
Coordinatrice FALC



Mariantonietta Fresu
Coordinatrice des
formations



Justine Lebourg
Responsable du
département services



Louane Lecomte
Chargée de communication



Marie Ledain
Assistante sociale



Marie Raout
Chargée de plaidoyer



Carmelo Vaccaro
Animateur



Adeline Van Thuyne
Assistante sociale



Elzbieta Wozniowska
assistante
comptabilité

1ère mission : rassembler et créer du lien



A PROPOS DU DÉPARTEMENT FAMILLES

Le Département Famille occupe une place centrale au sein d'Inclusion. En mettant au cœur de son intervention la collaboration avec les familles envisagées comme un réseau actif, solidaire et engagé, il est par essence transversal et se situe au carrefour de nombreuses actions portées par l'ASBL.

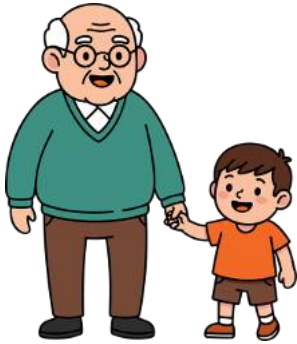
Sa mission peut se résumer autour de l'axe : développer, soutenir et dynamiser un réseau de parents bénévoles présents sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce réseau est principalement constitué des membres de groupements locaux ou spécifiques qui, à travers leurs comités, mettent en place des initiatives répondant à leur réalité du terrain.

Ces actions poursuivent un double objectif

- soutenir les familles dans l'exercice de leur parentalité.
- favoriser la rencontre et la création de liens entre pairs.

Comme l'illustrent les pages suivantes, ces initiatives prennent des formes variées, en fonction des besoins et des contextes locaux : groupes de parole, rencontres pour partager des informations autour de thématiques spécifiques, événements conviviaux, activités de loisirs, moments d'échanges ou encore espaces de soutien moral. Cette diversité témoigne de la capacité d'adaptation du réseau et de son ancrage dans les réalités vécues par les familles.

Le Département Familles accompagne ces dynamiques de proximité grâce à une présence locale à Bruxelles, La Louvière et Liège. Il soutient les comités dans l'organisation et la préparation de leurs activités, assure un relais en matière de communication et, lorsque cela est possible, apporte un appui financier facilitant la concrétisation des projets.



Au-delà du soutien aux initiatives existantes, le Département Familles porte également des projets structurants visant à consolider et élargir le réseau de bénévoles, tout en renforçant la visibilité d'Inclusion auprès de nouvelles familles. Dans cette perspective, il organise des événements à large public déjà bien ancrés, comme la Journée des Familles, tout en développant de nouvelles initiatives destinées à maintenir la dynamique associative et à en favoriser l'essor.

Parmi ces projets figurent notamment la relance du programme « **Partenaire dans l'action** », qui vise à renforcer l'engagement et la collaboration des membres, ainsi que la mise en place d'une nouvelle politique de gestion des membres, appuyée par l'implémentation d'un outil interne dédié au suivi des inscriptions.

Cette démarche vise à mieux identifier les attentes des personnes qui rejoignent l'association, à faciliter leur mise en lien avec les groupements, les activités et les services les plus adaptés, et à favoriser une intégration plus rapide et plus pertinente au sien du réseau.

Le groupement Down

Cette année, le comité Down s'est réuni à quatre reprises afin de coordonner ses actions, organiser des activités et assurer une présence lors de différents événements.

Parmi les initiatives marquantes, on retiendra l'organisation de deux ciné-débats à Auderghem, la présentation de l'exposition photographique « Au-delà de la différence » à Courcelles et Amougies, la campagne photos menée à l'occasion de la Journée mondiale de la trisomie 21 (41 participants en 2025), ainsi qu'un brunch convivial favorisant l'intégration de nouveaux membres.

Le groupement a également renforcé sa visibilité et ses partenariats en participant au Salon de l'orthopédagogie, aux Special Olympics et au congrès de la European Down Syndrome Association à Malte. Enfin, un groupe de parole destiné aux grands-parents a été lancé en fin d'année, ouvrant un nouvel espace de parole et de soutien au sein du réseau.

Groupement de Charleroi

Cette année encore, le groupement de Charleroi s'est illustré par le dynamisme de son groupe de danseurs Includanse, présent sur de nombreux événements locaux et régionaux tout au long de l'année. À travers leurs prestations, les danseurs ont activement porté les valeurs d'inclusivité et de participation citoyenne. En 2025, ils ont assuré 15 représentations notamment à Courcelles, Dour, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Frasnes-lez-Gosselies, Court-Saint-Étienne, Trazegnies et Jumet, ainsi que lors de la Journée des Familles à Mouscron et de la Fête des liens à Namur.

Le Bal Joyeux, organisé le 9 novembre par le groupement, a une nouvelle fois rassemblé familles, partenaires et représentants politiques autour de la thématique du handicap. Cette édition a été marquée par le défilé d'Inclumode, moment fort de la soirée, mettant en lumière avec élégance les ambassadeurs d'une mode inclusive et engagée.

Groupement de Namur

Le groupement s'articule autour de plusieurs dynamiques favorisant le lien, le soutien et l'engagement des familles :

- Le groupe de lien social « Entre nous », créé en 2017 et animé par des parents bénévoles, rassemble une dizaine d'adolescents et d'adultes en situation de handicap intellectuel, souvent accompagnés de membres de leurs familles. Contacts réguliers entre membres et participation à des activités culturelles et récréatives sont au menu du groupe.
- Le groupe de parole « Entre parents », actif depuis 2014 à Jambes (Namur), propose un espace mensuel d'écoute entre parents et aidants proches. En 2025, plusieurs nouveaux parents sont venus s'ajouter. Dix rencontres ont réuni en moyenne neuf participants, favorisant une dynamique de soutien mutuel.

Le 22 mars 2025, le groupement a organisé la **quatrième édition de la Fête des Liens à Wépion (Namur)**. Ouvert aux membres et aux sympathisants, cet événement convivial visait à créer et renforcer les liens entre familles concernées par le handicap intellectuel. Animations, goûter, informations et moments de rencontre ont rythmé l'après-midi, renforçant ainsi la cohésion du réseau.

L'ensemble de ces actions est coordonné par un comité de douze membres (parents, personnes en situation de handicap intellectuel, proches et professionnels bénévoles), engagé dans l'animation du réseau, la représentation des familles et le développement de partenariats. Le groupement assure également un rôle d'écoute et d'orientation, en soutenant les familles et en les dirigeant vers des ressources adaptées.

Groupement Mouscron

En 2025, le groupement de Mouscron a poursuivi ses activités grâce à des parents fidèles et engagés, qui constituent un réseau solide de soutien pour les familles. Plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année : une pièce de théâtre jouée le 12 avril par la troupe Les Zygotomatics au profit d'Inclusion, le repas annuel du 14 juin réunissant 180 convives dans une ambiance conviviale et musicale, ainsi que la participation à la randonnée motos organisée en octobre dans le cadre de la ducasse Nell de Luigne.



L'année s'est clôturée par le traditionnel goûter de Noël du 13 décembre, qui a rassemblé près de 70 membres dans une atmosphère chaleureuse.

À travers ces initiatives, le groupement renforce les liens entre les familles tout en assurant une présence active et solidaire au niveau local.



Groupement Williams

Le groupement Williams a organisé sa rencontre festive annuelle le 21 septembre 2025 à Louvain-la-Neuve. Une trentaine de participants s'est réunie dès midi pour partager un repas convivial autour de pizzas, favorisant les discussions et la solidarité entre les familles. L'après-midi a été animée par un humoriste magicien, son spectacle a fait rire autant qu'il a émerveillé les enfants comme les adultes.

Groupement La-Louvière

Le groupement de La Louvière poursuit activement le développement du groupe ARC – Auto-Représentants du Centre, mis en place depuis plusieurs années pour favoriser la participation et la représentation des personnes en situation de handicap intellectuel. Ce groupe se réunit régulièrement pour renforcer la prise de parole, l'autonomie et l'implication citoyenne de ses membres.



En 2025, une délégation du groupe ARC a participé au Forum des Auto-Représentants « Ma Voix, Mon Choix », organisé par Trisomie 21 France et qui se tenait à Rouen. Cet événement, rassemblant des auto-représentants, a constitué une source d'inspiration importante. Grâce aux discussions et aux rencontres qui ont eu lieu, le groupe a découvert d'autres pratiques, partagé des expériences et renforcé sa propre dynamique.

Par ailleurs, le groupe ARC a été sollicité par le Forem afin de donner son avis sur l'accessibilité de ses services. Plusieurs rencontres et visites ont eu lieu en 2025, permettant aux auto-représentants d'exprimer leurs points de vues, de formuler des recommandations concrètes et de contribuer activement à l'amélioration de l'accueil et de l'accessibilité des dispositifs proposés.



Groupement Brabant Wallon

Le groupement du Brabant wallon organise plusieurs groupes de parole ainsi qu'un groupe de réflexion consacré au vieillissement et à l'après-parents. Ces groupes abordent des questions importantes comme l'avenir des personnes en situation de handicap intellectuel lorsque leurs parents avancent en âge, les solutions d'accompagnement possibles et la préparation progressive de cette étape de vie.

De temps à autre, les groupes invitent un intervenant extérieur (professionnel du secteur, expert ou témoin) afin d'apporter un éclairage complémentaire et d'enrichir les discussions.

Par ailleurs, le groupement développe également de nouvelles initiatives à destination des jeunes adultes en situation de handicap intellectuel. En 2025, deux nouveaux groupes de parole ont vu le jour à Braine-l'Alleud et à Rixensart, avec pour objectif de répondre à leurs besoins spécifiques et de leur offrir un espace d'expression adapté.

Ces jeunes ont également participé à une activité sportive organisée le 18 octobre au H5 CrossFit de Wavre, un moment dynamique et convivial favorisant à la fois le bien-être, le dépassement de soi et la cohésion du groupe.

GROUPES DE PAROLES

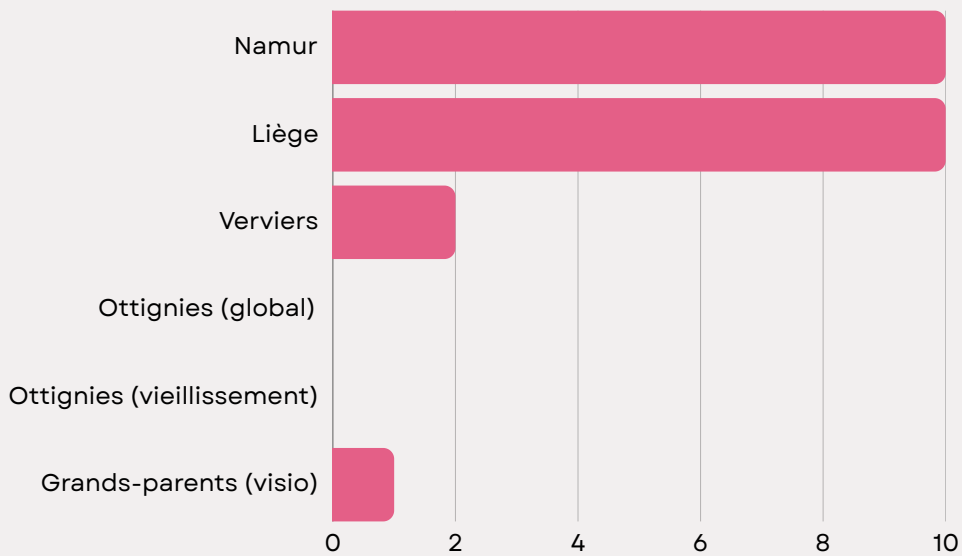
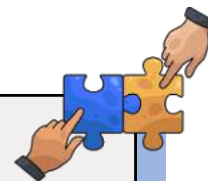


De nombreux groupes de parole sont organisés sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces espaces s'adressent tantôt aux parents d'enfants en situation de handicap intellectuel, tantôt aux personnes en situation de handicap intellectuel elles-mêmes.

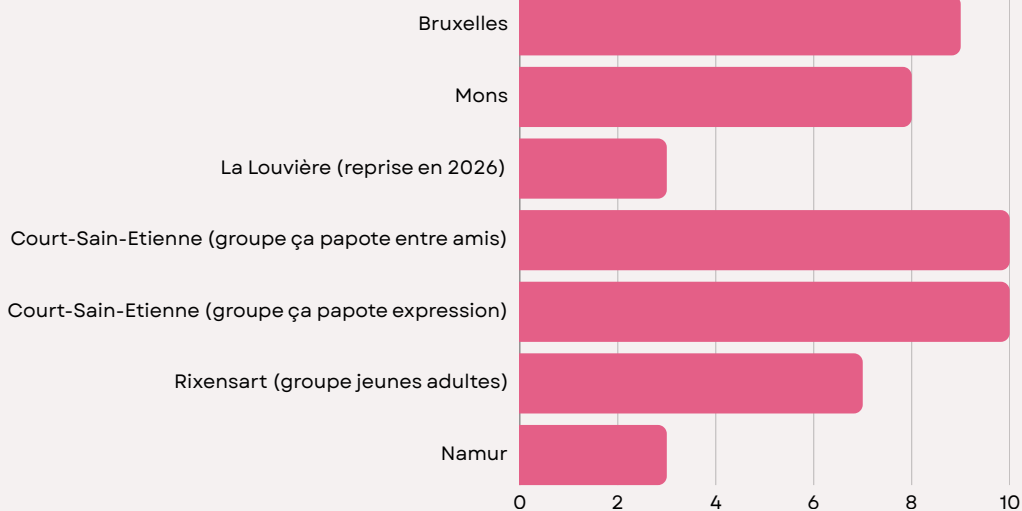
Ces groupes occupent une place centrale pour l'équipe d'Inclusion, car ils concentrent l'essence même de notre mission : créer du lien, favoriser la solidarité et renforcer le pouvoir d'agir des personnes et des familles. Les groupes de parole constituent des lieux d'échange où les participants peuvent parler librement de leur réalité quotidienne, partager leurs inquiétudes, leurs difficultés mais aussi leurs réussites. C'est un véritable soutien moral : chacun y découvre qu'il n'est pas seul dans son parcours et que d'autres familles vivent des situations similaires.

Ces rencontres sont également des espaces de partage d'informations et d'astuces concrètes. Les familles y échangent des conseils pratiques, des ressources utiles et se préparent ensemble aux différentes étapes de la vie.

Groupes de paroles pour les parents et proches



Groupes de paroles pour les personnes en situation de handicap



RELANCE D'UNE DYNAMIQUE DANS LA PROVINCE DE LIÈGE

Cette année, nous avons renforcé notre présence en région liégeoise en réinvestissant le territoire. Une partie de l'équipe a été délocalisée dans les bureaux d'Angleur, avec l'arrivée d'une animatrice, Mélissa Antunes Cascao et d'une assistante sociale, Marie Ledain. Cette implantation vise à être plus proche des familles et des acteurs locaux, et à développer des actions dans la région.

Dans cette dynamique, Inclusion a coorganisé avec L'Univers de Raph' l'événement « La Rencontre des Possibles », Premier salon du handicap intellectuel à Liège :



Organisé le 27 septembre 2025 à l'auberge Simenon, ce moment d'échanges a rassemblé familles, professionnels et associations afin de faire découvrir les ressources existantes et favoriser les rencontres. Au total, 25 associations et services étaient présents, représentant 33 ASBL. L'événement a permis de rencontrer 46 familles et 26 professionnels du secteur. Nous avons prévu un service de garde tenu part des bénévoles, il a permis d'accueillir 7 enfants, dont 3 en situation de handicap intellectuel.

Au-delà de cet événement, Inclusion a multiplié les occasions de rencontres et de visibilité dans la région. L'association était notamment présente lors du ciné-débat Inter-Action à Avin, aux Retrouvailles organisées par la Ville de Liège, au salon La Maison de mes rêves avec Altéo à Verviers, ainsi qu'au salon Cap sur l'avenir.

Parallèlement, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées dans la région dans le but d'informer le grand public, les professionnels et les citoyens sur la déficience intellectuelle et de promouvoir une société plus inclusive.



Groupe de travail sur la facturation

En 2025, le service familles d'Inclusion a été interpellé par un parent au sujet de la clarté de la facturation dans les services résidentiels. Celui-ci s'interrogeait sur les éléments qui peuvent et doivent figurer sur la facture d'un centre d'hébergement, ainsi que sur le niveau de détail qu'un parent ou un administrateur est en droit d'attendre.

À la suite de cette demande, un groupe de travail a été mis en place afin d'analyser les pratiques existantes et de mieux comprendre le cadre réglementaire en matière de facturation dans les services résidentiels. Dans ce cadre, nous avons collaboré avec l'AViQ pour clarifier les obligations des services et les droits des familles en matière d'information et de transparence.

Ce travail a permis de dégager des repères utiles pour les familles confrontées à ces questions. Il a débouché sur la publication d'un article dans le magazine d'Inclusion, visant à informer et sensibiliser les parents à ces enjeux. En complément, une fiche technique a été élaborée et publiée sur le site internet d'Inclusion. Cet outil pratique a pour objectif d'aider les familles à mieux comprendre la composition des factures des services résidentiels et à identifier les informations qu'elles peuvent légitimement demander.

Groupe d'échange sur l'inclusion scolaire

Les 5 juillet et 30 août 2025, deux rencontres consacrées à l'inclusion scolaire ont été organisées. La première s'est tenue dans le parc du Château de La Hulpe et la seconde à la crèche Les Lucioles à Lasne. Ces moments d'échanges avaient pour objectif de recueillir le vécu des familles et de mieux comprendre les difficultés qu'elles rencontrent dans le cadre de la scolarisation inclusive de leur enfant.





Ces rencontres ont permis aux parents de partager leurs expériences, leurs préoccupations et leurs attentes face aux réalités du terrain. Elles ont également constitué un espace de dialogue entre familles et acteurs engagés dans les enjeux de l'inclusion scolaire.

Nicolas Janssen, membre effectif de la Commission de l'Éducation au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a pris part à nos échanges. Sa présence a permis de relayer directement les préoccupations des familles au niveau politique. À la suite de ces rencontres, plusieurs questions parlementaires ont été adressées à la ministre Glatigny afin d'interpeller les autorités sur les difficultés rencontrées par les familles et sur les améliorations nécessaires pour soutenir une inclusion scolaire effective.



EVENEMENTS GRAND PUBLIC

Les 20 Km de Bruxelles

Le 25 mai 2025, 135 participants se tenaient sur la ligne de départ des 20 km de Bruxelles sous les couleurs d'Inclusion ASBL, reconnaissables à leurs maillots rose. Familles, personnes en situation de handicap, bénévoles, membres de l'équipe et sympathisants se sont mobilisés pour vivre ensemble ce moment sportif et convivial.



Que ce soit sur le parcours de 6 km ou celui de 20 km, en marchant ou en courant, chacun a relevé le défi à son rythme, dans un esprit de solidarité et de dépassement de soi. Cette participation collective a une nouvelle fois montré que le sport peut être un formidable vecteur de rencontre et d'inclusion.

À l'issue de l'effort, les participants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié au stand d'Inclusion. Ce moment convivial a permis de partager les impressions de la journée et de célébrer ensemble cette belle réussite. Une fois encore, les 20 km de Bruxelles ont été pour Inclusion un véritable événement inclusif.

La journée des familles

Le samedi 13 septembre, Inclusion organisait sa traditionnelle Journée des Familles, un moment phare de la vie de l'association. Cette année, les familles étaient accueillies à Mouscron par l'asbl La Faune, dans un cadre verdoyant et atypique installée dans les bâtiments d'une ancienne école primaire.

Après une année de pause, nous étions particulièrement heureux de retrouver les familles si nombreuses pour partager cette journée conviviale. Malgré un temps frais, le soleil et les sourires des participants ont contribué à créer une atmosphère chaleureuse et festive.

La journée a été rythmée par de nombreuses activités, parmi lesquelles les ateliers de théâtre de l'asbl Cap'Art, le jeu de société Les Défis de Minach, les contes d'Élodie Mora et le concert du groupe Icare. Malgré une pluie bien belge, l'ambiance est restée festive et le groupe Icare a su faire de ce moment un final mémorable.





Représentation Théâtrale « Dimanche »

Le 19 janvier 2025, Inclusion a eu le plaisir d'organiser une représentation théâtrale au profit de l'association. Les compagnies Focus et Chaliwaté ont présenté la pièce « Dimanche », une création sans parole qui aborde avec sensibilité la thématique du changement climatique.

Cet événement a été l'occasion de sensibiliser le public à cette question majeure tout en mettant en lumière le travail d'Inclusion et ses missions. Les participants ont également pu rencontrer nos membres dans un cadre convivial et familial, autour d'un moment culturel et humain unique.



L'après-parents au coeur d'une représentation artistique

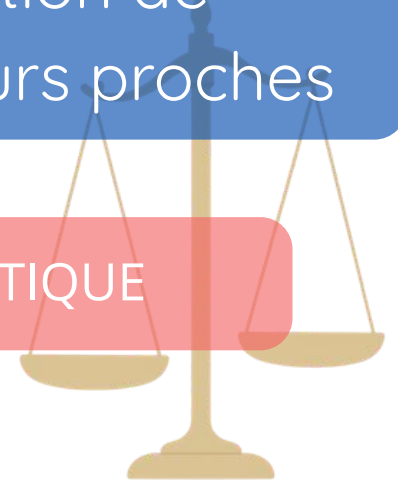
Le 23 octobre, Inclusion participait à une séance organisée par le Centre Culturel de Stavelot Trois-Ponts. Les participants ont pu assister à la pièce « Arthur, Clément et Bruno », qui aborde avec sensibilité la question de « l'après-parent » pour une personne en situation de handicap, un sujet central pour de nombreuses familles.

Cette représentation a été suivie d'une séance de questions-réponses réunissant les acteurs de la pièce ainsi que des membres d'associations, dont Inclusion. Cet espace de parole a permis d'aborder en profondeur les préoccupations des familles concernant l'avenir de leurs proches : continuité des accompagnements, autonomie, sécurité et projets de vie après le départ des parents ou de leurs proches aidants.



2^{ème} mission : représenter et défendre les droits des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches

A PROPOS DU DÉPARTEMENT POLITIQUE



La représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches fait partie de l'ADN de notre association depuis ses débuts. Cette mission centrale, nous souhaitons d'ailleurs la renforcer depuis longtemps parce qu'assurer un suivi efficace des enjeux qui concernent les personnes en situation de handicap intellectuel dans l'ensemble des entités fédérées demande beaucoup du temps et des moyens humains importants. C'est désormais chose faite et notre association s'en réjouit. Nous avons en effet réussi à mobiliser des moyens pour renforcer le travail du département Plaidoyer et permettre l'arrivée de deux personnes supplémentaires à mi-temps.

LE PLAIDOYER EN 2025 : MAINTENIR LES DROITS ACQUIS !

Quelle place pour les droits des personnes en situation de handicap intellectuel en cette période de rigueur budgétaire ? En 2025, nous avons vu la diminution drastique de moyens accordés à certaines politiques de soutien à l'autonomie et d'accompagnement des personnes en situation de handicap (PSH). L'absence de gouvernement bruxellois de plein exercice a également constitué une difficulté supplémentaire pour notre travail de plaidoyer et de nombreux projets, pourtant essentiels aux PSH, ont souffert de la situation budgétaire de la Région, gérée en mode « douzième provisoire ».

Et ce n'est probablement que le début d'une tendance plus profonde. Pourtant, dans le cadre de ses obligations internationales - notamment par rapport à la CDPH, la Convention des Droits des Personnes Handicapées - notre pays est tenu de respecter le principe de standstill, un principe fondamental qui interdit aux Etats de revenir sur des droits déjà acquis. Pour éviter le retour en arrière, il nous faut plus que jamais rester vigilant et continuer à faire entendre nos voix.

Le travail principal de plaidoyer en 2025 s'est articulé autour de la thématique du manque de solutions pour les personnes en situation de grande dépendance. En parallèle, nous avons contribué à la rédaction de nombreux avis au sein des différents conseils consultatifs auxquels nous participons et avons poursuivi notre suivi, notamment, sur les thématiques suivantes :

EXERCICE DES DROITS POLITIQUES

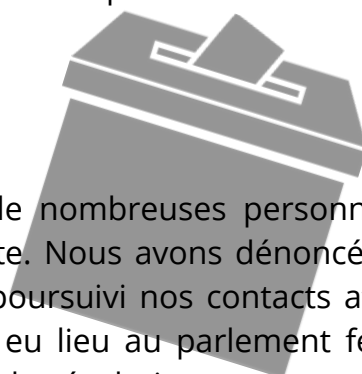
Dans le cadre des mesures de protection judiciaire, de nombreuses personnes se voient retirer purement et simplement leur droit de vote. Nous avons dénoncé cette situation lors de notre campagne 2024 et nous avons poursuivi nos contacts afin de faire évoluer la situation. En 2025, des rencontres ont eu lieu au parlement fédéral avec des députés actifs sur cette question et un projet de résolution est en cours de rédaction afin d'améliorer l'accès aux élections pour les personnes en situation de handicap intellectuel. Le nouveau plan fédéral handicap comportera également des mesures allant dans ce sens.

LOGOPÉDIE

Suite à la mobilisation menée par notre association en 2024 pour faire évoluer les conditions d'accès à la logopédie, une étude du KCE (centre fédéral d'expertise des soins de santé) avait été commanditée par le Ministre de la Santé Franck Vandenbroucke et a été publiée en avril 2025. Cette étude n'a pas étudié tous les critères d'exclusion mais elle reprend néanmoins de nombreuses recommandations qui devraient permettre de faire évoluer le cadre actuel. Des actions en justice sont également en cours pour faire bouger les lignes.

Mobilisation autour de la défense des budgets personnalisés à Bruxelles

Inclusion s'est associée à la mobilisation autour du BAP (Budget d'assistance personnelle) suite à la décision de sa suppression en COCOM. Ces budgets bénéficiaient alors à une cinquantaine de bénéficiaires afin de soutenir leur autonomie et leurs choix de vie. La décision de suppression va à rebours des engagements de la Belgique de soutenir l'autonomie de vie et l'inclusion dans la société des PSHI. Inclusion continue de demander que des mesures soient prises en COCOM et en COCOF afin de développer une véritable politique d'assistance personnelle.



LE SOIR

Podcasts Politique Société Monde Économie Sports Culture

ACCUEIL • OPINIONS • CARTES BLANCHES

Handicap : le Budget d'assistance personnelle supprimé à Bruxelles. Il incarne pourtant un droit, pas un privilège

Un collectif de bénéficiaires du Budget d'assistance personnelle (BAP) s'insurge contre la régression sociale que des personnes en situation de handicap vont subir à partir de 2025. En effet, Iriscare a décidé d'arrêter ce projet pilote qui avait débuté en 2007 à Bruxelles. Aujourd'hui, 44 personnes handicapées voient donc leur autonomie basculer par cette décision, sans oublier plus de 200 personnes en liste d'attente !

Soutien aux aidants-proches (AP)

En juillet, alors que le gouvernement fédéral validait sa réforme du chômage, le Conseil supérieur National des personnes handicapées, au sein duquel Inclusion est très actif, rendait un avis sans équivoque pour alerter sur les impacts que cette réforme allait avoir sur les AP. Quelques mois plus tard, une mobilisation sans précédent a permis d'obtenir quelques assouplissements de la législation mais la mobilisation doit continuer pour obtenir un statut protecteur pour les personnes qui prennent soin d'un proche en situation de handicap.

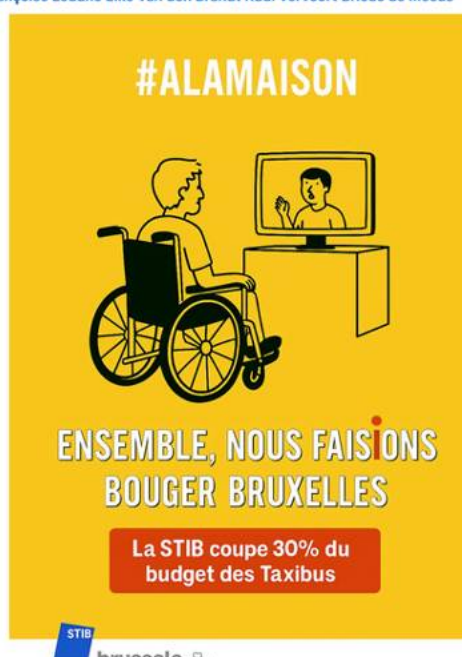
TAXIBUS

La STIB a réformé drastiquement son système de taxibus en aout 2025. Les conséquences ont été désastreuses pour les personnes transportées et constituent une atteinte sans précédent à leur droit à la mobilité. Le dossier n'est pas clos et Inclusion suit cette thématique de près avec le Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles (CAWAB).

🗨️ Nous demandons à la **STIB-MIVB** de faire marche arrière et de continuer à faire bouger Bruxelles et les bruxellois, quels que soient leurs besoins de mobilité. Le réseau ordinaire est encore loin d'être accessible à toutes et tous.

👉 Vous aussi, vous êtes concernés ? Republiez, témoignez et interpellez la **STIB-MIVB**!

CAWAB Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles Christian de Strycker
Françoise Ledune Elke Van den Brandt Rudi Vervoort Briec de Meeûs



SUIVI DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES AUX DROITS DES PSH

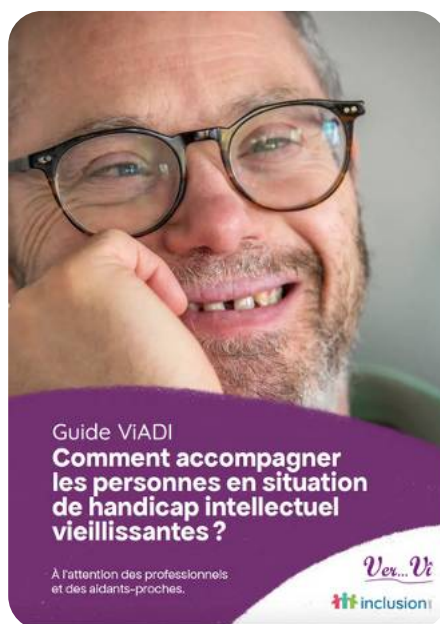
Thomas Dabeux, responsable plaidoyer d'Inclusion asbl, a été désigné en juin 2025 pour rejoindre la délégation officielle belge, emmenée par le Ministre fédéral belge Rob Beenders, afin de représenter la société civile belge à l'occasion de la conférence annuelle des Etats partie à la Convention qui s'est déroulée du 10 au 12 juin à New-York. Une belle reconnaissance de l'investissement et de l'expertise de notre association dans le secteur du handicap.



En décembre 2025, l'**UNAPEI - Haut de France** organisait un séminaire sur le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel. C'est avec plaisir que nous avons répondu présents pour échanger avec nos homologues français sur cette question cruciale. Après avoir fait un état des lieux des constats belges sur le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel, nous avons fait un focus sur nos recommandations politique :

- Développer des partenariats entre les institutions et les maisons de repos
- Renforcer les formations initiales et continuées des professionnels
- Organiser l'échange et la mise à disposition des pratiques existantes
- Soutenir, adapter, transformer l'infrastructure et le fonctionnement des institutions
- Agréer et subventionner de nouveaux services
- Déployer de l'aide à domicile permettant de vieillir dignement en autonomie.

Pour cette journée, nous étions accompagnés du collectif « **Ver...Vi** » pour présenter le guide Viadi. Ce guide aborde la nécessaire reconfiguration du travail du personnel accompagnant et psychoéducatif dans un contexte lié au vieillissement des résidents des centres d'hébergement et/ou des centres de jour.



Le service d'accompagnement Madras était également présent, il a sensibilisé les professionnels et les familles à la question de l'après-parents. *Que deviendra mon enfant quand je ne serai plus là ?* Question essentielle, à laquelle Madras Bruxelles et Madras Wallonie peuvent répondre en permettant des solutions et une préparation adaptée en fonction des besoins et des souhaits individuels de chaque famille.

L'ADAPEI du Finistère, en collaboration avec Madras Wallonie a déjà entamé la réalisation d'un projet pilote dans le département du Finistère. On espère que ces initiatives pourront désormais se développer dans les Hauts de France, et même à l'échelle nationale !

Cette année a été l'occasion d'une campagne importante pour Inclusion asbl, marquée par la volonté de mettre en avant des réalités trop peu visibles: celles des personnes en situation de grande dépendance et de leurs proches, douze ans après la condamnation de la Belgique par le Comité Européen des droits sociaux (CEDS) pour le manque de solutions qu'elle leur propose. Nous insistons sur le mot «solution», car la réponse aux demandes de ces familles reste encore trop invariablement basée sur des places en structures. Aujourd'hui, plus de 5000 personnes sont recensées sur les listes d'attente – prioritaires et ordinaires – des centres de jour et/ou d'hébergement à Bruxelles et en Wallonie.

Cette prise en charge institutionnelle a des avantages. Mais elle a aussi le double inconvénient de ne pas être adaptée à tout le monde, et de ne pas avoir les capacités de répondre à tous ceux et celles qui en auraient besoin. C'est ce cri d'alarme que nous avons voulu pousser tout au long de l'année. Pour ce faire, nous sommes partis à la rencontre de ces familles, condamnées à une vie de lutte à chercher des places dans des maisons dont les portes restent souvent fermées.

Pour alimenter nos analyses, réflexions et argumentaires, nous avons diffusé un premier formulaire en février. Une septantaine de réponses plus tard, nous avons pu objectiver l'urgence de la situation. Certaines familles attendent parfois une solution adaptée depuis une vingtaine d'années. Surtout, elles n'arrêtent jamais d'essayer, avec cette question: *que se passera-t-il quand je ne serai plus là?*

Ces réalités et ces questions ont été au cœur de notre travail. Accompagnés par une agence de publicité, .Becoming (devenu entretemps Mantu), nous avons élaboré une stratégie de communication qui visait à interpeller le grand public et à secouer le monde politique. Toute l'équipe d'Inclusion a sillonné les routes de Bruxelles et de Wallonie pour rencontrer des dizaines de familles, et 17 d'entre elles ont accepté de nous livrer leur quotidien dans une lettre.

Ces lettres, nous les avons envoyées le 3 novembre aux députés wallons et bruxellois, aux ministres compétents, ainsi qu'aux présidents de chaque parti francophone (Défi, PS, Ecolo, Les Engagés, MR). Une lettre par élu et élue, qu'ils et elles ont dû encaisser. Car elles reflétaient la dureté des problématiques connues par les personnes en situation de grande dépendance et de leurs proches. En parallèle, une vidéo réalisée par .Becoming a inondé nos réseaux sociaux, et une pétition a été partagée, elle a recueilli plus de 1500 signatures.



Cet ensemble d'actions conjointes a connu un certain écho médiatique. Notamment un passage au JT de la RTBF lors de la remise des lettres dans les deux Parlements. Belga a également consacré un article, repris par plusieurs médias écrits, comme la DH, la Libre... Et une interview de Marie Raout, responsable plaidoyer Wallonie, a été publiée sur le site de Moustique.

Nos magazines se sont également centrés sur des angles apparus durant la campagne. D'abord, en septembre 2025, autour de la bienveillance et la maltraitance en institutions. Ensuite, en 2026, sur une réflexion autour de la notion même de grande dépendance.

Elodie Deceuninck, photographe professionnelle, nous a également sollicités pour collaborer à titre gracieux. Avec elle, nous avons intégré une dimension photographique à certaines rencontres. Un moyen de mettre en image des quotidiens parfois durs, souvent beaux. Sans artifice et sans misérabilisme. Une première ébauche de ce travail commun est visible lors du festival « Transformons l'action publique » organisé par l'ULB à Ixelles. Dans la même idée, nous avons enregistré et diffusé le premier épisode de ce que nous concevons comme une série podcasts, amenés à visibiliser des situations, créer du lien et offrir des pistes de solutions aux familles concernées par le handicap qui l'écouteront.

Notre époque Nos explications Interview

Un déficit de solutions adaptées pour les personnes en situation de grande dépendance en Belgique : “Les familles comblent les manques de l’État”

Plus de 5000 personnes sont recensées sur les listes d'attente des centres de jour et/ou d'hébergement à Bruxelles et en Wallonie.



Ariane Kandilaptis Journaliste

Publié le 04-11-2025 à 17h30

Enregistrer



L'acton organisée par Inclusion, qui soumet des lettres rédigées par des parents aux parlements wallon et bruxellois de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Région wallonne pour les personnes en situation de forte dépendance, mardi 24 novembre 2025, devant le parlement de Namur. @Belgaisage

LE COLLOQUE2025

Le samedi 15 novembre dernier, nous organisons notre colloque centré sur les grandes thématiques qui avaient animé son année 2025. Des thématiques basées sur le travail mené au travers de la campagne annuelle, axée autour du manque de solutions adaptées pour les personnes en situation de grande dépendance. Durant plusieurs mois, l'équipe d'Inclusion est partie à la rencontre de familles et de proches, pour affiner sa réflexion au plus près de leur vécu.

Cette journée, organisée à l'Aula Magna à Louvain-la-Neuve, était donc l'occasion de revenir sur ce qui ressortait de ces nombreux entretiens au travers de trois tables rondes aux sujets distincts mais complémentaires : les enjeux autour de la mise en place de solutions adaptées pour tous, avec en filigrane l'exemple du rapport français « Zéro sans solution » ; celui des rapports, parfois compliqués, entre proches, institutions et administrations ; et enfin la recherche et le financement d'alternatives à l'institutionnel classique et de projets de vie différents.

Une journée qui, comme lors de l'édition 2024, s'est révélée riche en échanges et en témoignages car dans la salle se sont mêlés de nombreuses familles et professionnels, avec des points de vue parfois divergents. La parole était ouverte à tous, de quoi faire avancer des débats qui pouvaient s'avérer rudes mais toujours respectueux, et qu'Inclusion a voulu le plus proche possible des réalités que connaissent les personnes rencontrées durant la campagne, mais aussi porteurs d'espoir pour demain.



>> Retrouvez les audios de notre colloque sur notre page Facebook (www.facebook.com/inclusionasbl)



3^{ème} mission : répondre aux besoins individuels et collectifs



La réponse aux besoins individuels et collectifs est, comme nos deux autres missions, un moteur pour Inclusion asbl. Former, sensibiliser, promouvoir le FACile à Lire et à Comprendre (FALC) comme outil d'accessibilité, sont des façons d'ajouter notre pierre à l'édifice pour une société inclusive. Mais la réponse aux besoins collectifs passe aussi par des thématique plus précises. C'est le cas, par exemple, pour les questions de l'accessibilité aux soins de santé, enjeu encore crucial pour permettre aux familles concernées par le handicap intellectuel de bénéficier de services de qualités et avec des professionnels pleinement formés et investis. La réponse aux besoins individuels, via notre service social est aussi une mission essentielle. Soutenir les familles, souvent plus précarisées dans l'accès à leurs droits sociaux a rythmé cette année 2025.

LA REPONSE AUX BESOINS COLLECTIFS



FORMATIONS ET SENSIBILISATIONS



Des formations pour apprendre ensemble et faire avancer l'inclusion

En 2025, nous avons poursuivi avec conviction nos formations auprès des professionnels, des proches et des personnes en situation de handicap intellectuel. Chaque formation soutient le pouvoir d'agir des personnes et renforce les compétences des accompagnants.

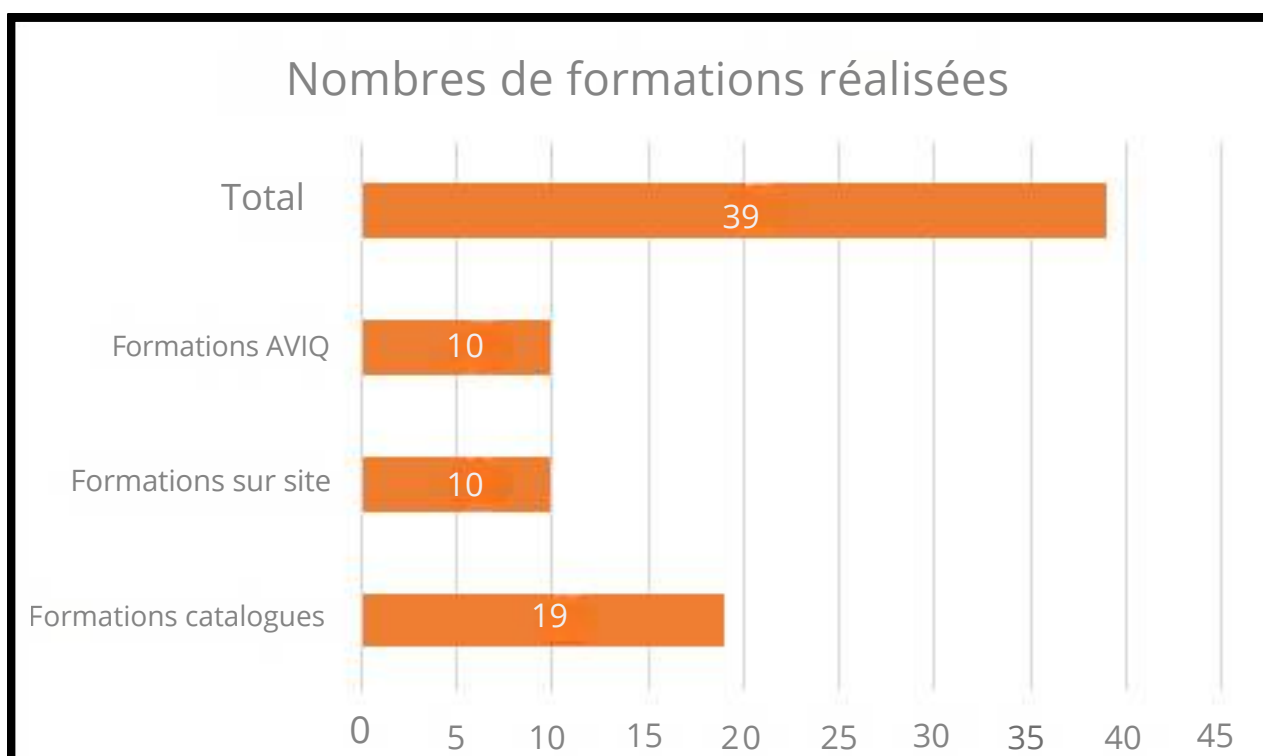
Dans le cadre de notre catalogue, 19 formations ont été organisées. Elles ont rassemblé 126 participants professionnels et proches, ainsi que 30 personnes en situation de handicap intellectuel. Les thématiques proposées permettent à la fois de mieux comprendre le handicap intellectuel et de découvrir des outils favorisant la participation, le développement de l'autonomie, des compétences émotionnelles et le parcours de vie.

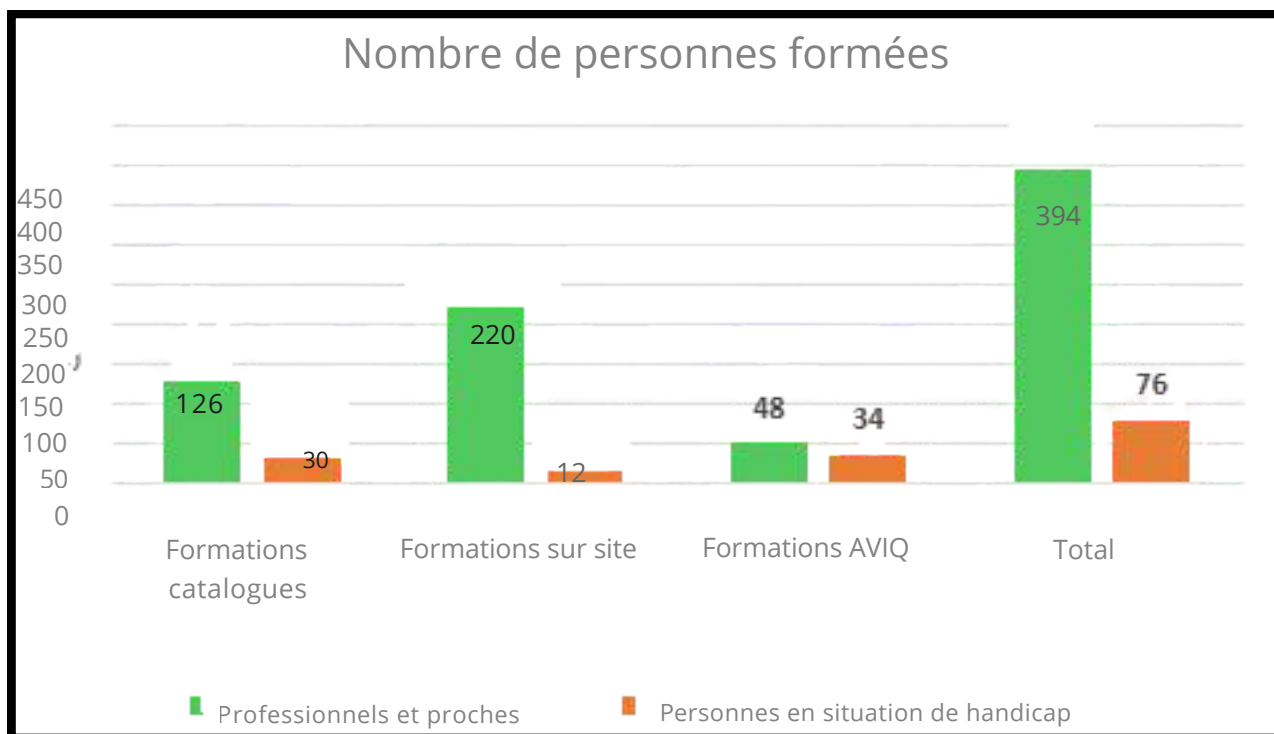
Nous avons également développé des formations sur site, au sein des structures, afin de répondre au plus près des réalités de terrain. Au total, 10 formations sur site ont permis de rencontrer environ 220 participants, dont 12 personnes en situation de handicap intellectuel. Ces moments privilégiés facilitent les échanges d'expériences, renforcent les équipes et permettent d'ancrer concrètement les apprentissages dans le quotidien professionnel.

Enfin, notre collaboration avec l'AVIQ s'est poursuivie à travers des formations destinées tant aux professionnels qu'aux personnes en situation de handicap intellectuel.

Ici professionnels et personnes en situation de handicap des mêmes structures ont été formés aux mêmes thématiques (RVRAS - l'utilisation d'Internet - le deuil - la gestion des émotions...). L'objectif est de créer davantage de cohérence et de transversalité au sein des structures d'hébergement et centres de jours.

Formations : chiffres clés





Au-delà des chiffres, ces formations témoignent surtout d'une dynamique collective : celle de personnes, de familles et de professionnels qui avancent ensemble pour construire une société plus inclusive, où chacun a sa place.

FORMATIONS

Focus — Les cafés papotes : des espaces de parole pour les proches

En 2025, nous avons lancé un nouveau format de rencontres à destination des familles: les cafés papotes. Ces moments, conviviaux et instructifs, ont été pensés comme des espaces où la parole des proches est centrale, où les expériences peuvent être partagées librement et où chacun peut trouver du soutien, des informations et des pistes de réflexion.

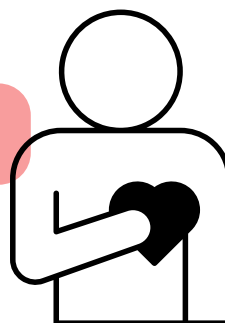
Deux cafés papotes ont été organisés cette année : l'un autour de la thématique des successions, et l'autre consacré à la protection juridique. Ces sujets, souvent complexes et sensibles pour les familles, ont donné lieu à des discussions riches où se mêlaient des informations pratiques, des partages d'expériences et des questionnements.

Au-delà des discussions, les cafés papotes s'inscrivent pleinement dans notre volonté de reconnaître les familles comme partenaires essentiels du parcours de vie de leur proche en situation de handicap intellectuel et comme expertes de leurs vécus.



Face à l'intérêt suscité par ces rencontres, nous souhaitons poursuivre et développer cette dynamique dans les années à venir. Plusieurs thématiques sont déjà envisagées pour la suite, notamment l'hébergement, la gestion des conflits, l'accompagnement à la sexualité, les rapports entre autisme et handicap intellectuel, ou encore la scolarité, avec toujours la même volonté de co-construire ces temps d'échanges avec les proches eux-mêmes.

LES SENSIBILISATIONS



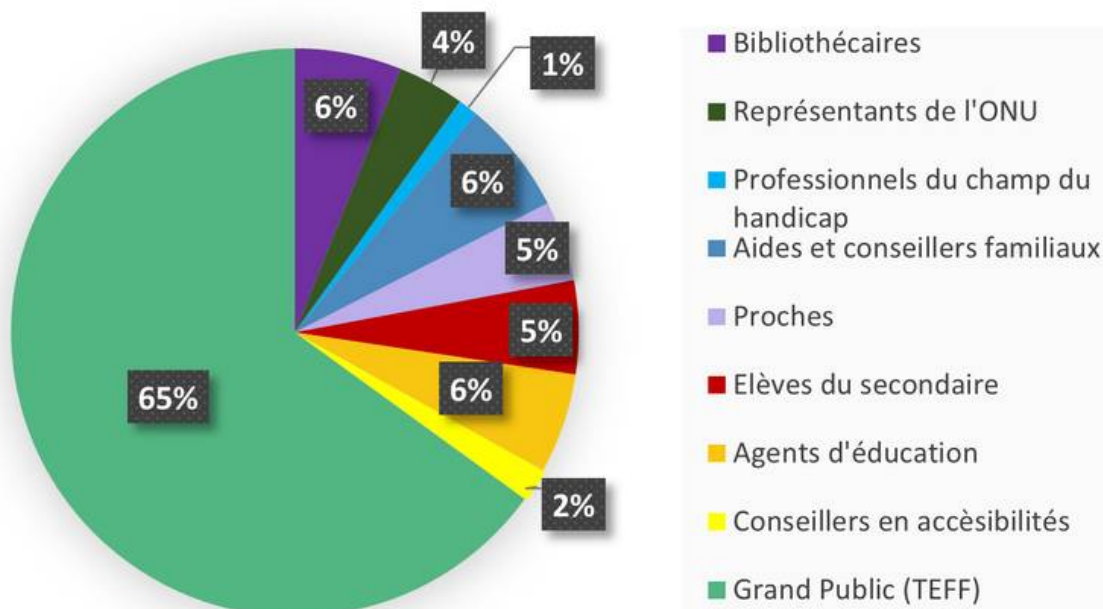
Des sensibilisations pour une société inclusive

La sensibilisation au handicap intellectuel et au concept d'inclusion restent un enjeu essentiel pour notre association. Nous sommes animés et déterminés à démystifier le handicap intellectuel et à faire comprendre que l'inclusion vise à lever les obstacles à l'accessibilité pour tous aux structures ordinaires d'enseignement, de santé, d'emploi, de services sociaux, de loisirs, etc.

Pour se faire, nous nous appuyons principalement sur la Convention de Nations Unies des droits des personnes handicapées (2006). Comme dans nos formations, nous insistons sur la place centrale des familles dans le parcours de vie de leurs enfants et le rôle essentiel des aidants proches comme expert du vécu de leurs enfants.

LES SENSIBILISATION EN CHIFFRES

profil des participants dans nos sensibilisées



DE LA SENSIBILISATION EN DEHORS DES FRONTIÈRES



Le 21 mars dernier, Dimitri Yannoussis est allé à la journée mondiale de la Trisomie 21 aux Nations Unies à Genève. « Améliorer nos systèmes de soutien » était la thématique de cette journée de réflexion, où des représentants de l'ONU et de la communauté mondiale du syndrome de Down étaient présents. Dimitri a alors pu témoigner de son expérience et de son parcours.

« La journée internationale de la trisomie à Genève a été riche en expériences pour Dimitri. C'était la première fois qu'il parlait dans cette enceinte avec un important public les yeux rivés sur lui. » nous rapporte Nina Commeau, sa maman. Allant des questions de scolarité, de ses expériences en tant que volontaire ou de salarié jusqu'aux aides et allocations financières existantes en Belgique, Dimitri a également pris le temps d'expliquer l'importance du réseau associatif belge comme soutien essentiel dans l'apprentissage de son autonomie !



FOCUS SUR LE THE EXTRAORDINARY FILM FESTIVAL



Depuis plusieurs années maintenant nous avons la chance de participer au "The Extraordinary Film Festival" le festival international de cinéma sur la thématique du handicap, l'acceptation de la différence et de l'inclusion.

L'année 2025 n'a pas fait exception. Nous étions aux manettes de l'animation des séances pédagogiques au Waux - Hall à Woluwe-Saint-Pierre. Après avoir visionné des courts métrages autour de la différence et du handicap nous avons pu animer de riches échanges avec des élèves de primaires et de secondaires.



Au total environ 800 écoliers ont pu profiter du spectacle et, nous l'espérons, changer leur regard sur le handicap. Le soir, nous avons eu la chance d'organiser une séance spéciale Inclusion avec la projection de courts métrages choisis par nos soins. Une septantaine de personnes sont venues lors de cette soirée riche en émotions. Pour cette édition 2025, les courts métrages que nous avons retenus portaient sur les liens familiaux et des questions que les proches peuvent rencontrer dans leurs parcours de vie.

Nous avons également eu le grand privilège de pouvoir échanger avec Robin Dehenain, jeune réalisateur belge du documentaire « Creuser la mer », où nous suivons le parcours de deux sœurs, Lara et Marie (également présente à la séance) qui (re)tissent des liens sororaux après la disparition de leur mère. Une jolie façon d'oser parler de l'après-parents et du rôle que peut avoir la fratrie lors de cette étape de vie.

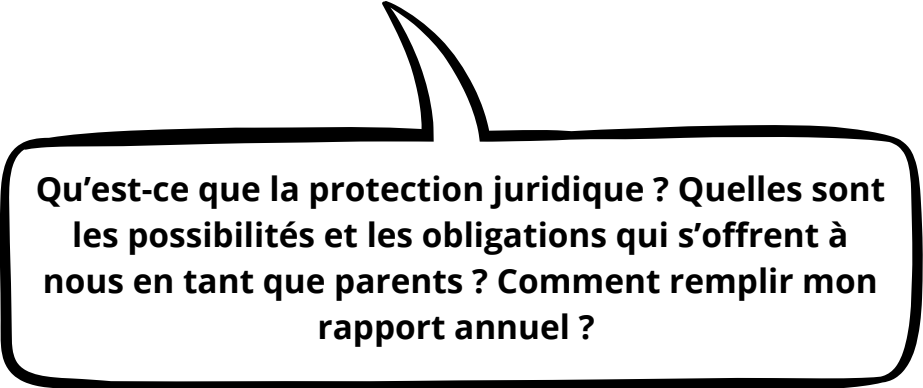
Au cours de cette séance d'ouverture, plusieurs familles actives au sein de notre groupement Namurois ont partagé leurs expériences de parents. C'était le 6 novembre dernier au Delta à Namur.

A destination des Proches – des Personnes en situation de handicap et des Professionnels dans une logique de Partenariat.

On en parlait en 2024, et nous avons continué le travail en 2025. Parallèlement à notre mission de sensibilisation et de formation, nous donnons des formats un peu plus courts comme des séances d'informations, à destination tant des familles que des professionnels du secteur ordinaire.

En 2025, nous avons donné 4 séances d'informations sur la protection juridique. Nous avons pu dès lors peaufiner nos liens avec nos partenaires de longues dates : le centre de jour et d'Hébergement FACERE et le service d'accompagnement le Sapham. Ces deux partenaires ont fait appel à notre expérience pour outiller au mieux leurs équipes (23 professionnels) sur les questions de protection juridique.

La ferme Nos Pillifs et Altéo Namur, nous ont également sollicité pour mener ces séances d'infos directement auprès des familles fréquentant leurs structures. Grâce à ces deux séances, 22 familles ont pu s'informer sur la réglementation de la protection juridique :



Qu'est-ce que la protection juridique ? Quelles sont les possibilités et les obligations qui s'offrent à nous en tant que parents ? Comment remplir mon rapport annuel ?

Nous avons aussi proposé d'autres séances d'informations auprès des familles (accueil de jour les Farandoles) et des personnes en situation de handicap intellectuel (à la journée Rencontrez-vous organisée par Capsmile et l'AViQ). Les objectifs de ces séances sont multiples :

- **promouvoir Inclusion asbl comme une association au service des familles et des personnes en situation de handicap intellectuel**
- **promouvoir le concept d'inclusion pour que chacun puisse connaître et s'emparer de ses droits.**

PERSPECTIVES 2026

Du sur mesure et de la souplesse !

Depuis de nombreuses années, nous intervenons auprès des professionnels du milieu ordinaire et du champ du handicap intellectuel. L'évolution des pratiques, des cadres réglementaires et des attentes des personnes concernées nous amène aujourd'hui à faire évoluer notre offre.

Notre objectif est clair : permettre aux professionnels, aux familles et aux personnes en situation de handicap intellectuel de travailler ensemble, de manière structurée, efficace et durable.

Dès 2026 nous proposerons des formations sur mesure et en toute souplesse, avec une volonté forte de co-construire ensemble en fonction de vos objectifs et de vos attentes.



Lien vers notre approche





Nous pouvons qualifier l'année 2025 de zone de turbulences. Elle a été riche en rebondissements, nouveautés, essais et erreur, avancées et reculs. Parfois heurtante, mais toujours enrichissante dans nos habitudes, cette année nous aura permis de nous questionner sur nos pratiques. Nous avons dit aurevoir à deux collègues, accueilli deux nouvelles, Marie Ledain, pour l'équipe de Liège, et Adeline Van Thyune pour celle de la Louvière. L'équipe se compose désormais de trois assistantes sociales, dont les bureaux respectifs sont situés sur les territoires de Liège, Bruxelles et La Louvière.

D'une approche plus individuelle, nous avons voulu étendre le service social à une vision plus collective. Mais cela n'était pas la bonne voie, en tout cas, pas en l'état.

Nous avons donc pris un temps pour nous repenser notre pratique et notre vision de notre service. En plaçant les familles au centre, nous nous sommes demandés de quoi elles avaient besoin, quel était notre champ d'expertise, et comment nous pouvions répondre à ces attentes.

Le service social s'inscrit dans une démarche globale de soutien aux personnes en situation de handicap intellectuel et à leurs familles. Il vise à informer sur les droits, orienter vers les dispositifs existants et accompagner dans les démarches administratives et sociales, en s'adaptant aux besoins spécifiques des publics rencontrés

Accueil, information et orientation

L'accueil constitue une porte d'entrée essentielle vers Inclusion. L'accueil téléphonique et l'orientation de première ligne ont été repensés, avec un rôle central du secrétariat et la mise en place d'un outil de suivi des demandes. L'objectif est de permettre progressivement à l'ensemble des travailleurs d'Inclusion d'assurer une première information ou orientation.

Toutefois, le suivi social approfondi nécessite une expertise spécifique propre aux assistantes sociales. Une réunion hebdomadaire en équipe élargie permet de partager les informations, d'identifier les demandes et d'organiser les orientations de manière concertée.

Actions concrètes

Remise en place d'une permanence sociale

Une ligne téléphonique est mise en place, quatre matinées par semaine. Nous recevons toutes les demandes, qu'elle viennent de membres ou non. Nous avons créé une liste de nouvelles demandes, chacune étant traitée individuellement.

Référent nouvelles demandes

Notre permanence est ouverte quatre matinées par semaine. Elle est prise en charge par notre secrétaire, mais le reste de l'équipe répond aussi. Le fichier que nous avons créé reprend des catégories et des questions types auxquelles chaque personne qui prend le téléphone peut se référer. Nous y indiquons les réponses données par l'équipe car nous espérons pouvoir en faire émerger des thématiques, problématiques communes, pour nous guider dans nos actions collectives.

Gestion en équipe

L'équipe se rencontre une fois par semaine pour échanger autour de ces nouvelles demandes. C'est un moment pour se concerter et nous professionnaliser.

Contact avec le réseau

Durant l'été, quand la période est plus calme, nous avons contacté plusieurs maisons médicales et des services de santé mentale pour connaître leur pratiques professionnelles quant au handicap intellectuel. Il en est ressorti plusieurs demandes de sensibilisation sur site.

Les demandes émanent des familles elles-mêmes (membres, bouche-à-oreille, groupements locaux) et des professionnels. Une grande partie concerne l'accès à l'information sur les droits et dispositifs existants (aides AVIQ, allocations, logement, santé, emploi, etc). Malgré une amélioration de l'accès numérique, les familles rencontrent encore des difficultés : identifier les services adaptés, comprendre les démarches et naviguer dans la complexité administrative.

Travail individuel et accompagnement



Le travail individuel constitue le cœur de l'action. Il offre un espace d'écoute, de soutien et d'analyse à des familles souvent confrontées à :

- **Un système administratif complexe,**
- **Un réseau d'aide saturé,**
- **Une multiplication des démarches.**

Des rendez-vous individualisés sont organisés pour établir un diagnostic social et définir des pistes d'action. Ceux-ci se déroulent principalement dans les bureaux, mais des visites à domicile restent indispensables dans certaines situations de précarité, d'isolement ou de mobilité réduite. Elles permettent une meilleure compréhension du contexte de vie et des réalités quotidiennes.

L'accompagnement porte notamment sur :

- **Les démarches administratives (allocations, statut BIM, aides AVIQ, protection juridique, requêtes, révisions médicales, etc)**
- **L'accès aux dispositifs d'aide, d'hébergement, de répit, etc**
- **L'orientation vers des activités, des services ou des lieux de vie adaptés**
- **Le soutien dans des moments de tension ou de rupture avec les institutions.**

Une attention particulière est portée à l'histoire du parcours des familles afin d'éviter les ruptures de prise en charge et de valoriser leur expertise.

Protection juridique : une demande croissante

Une demande récurrente concerne l'aide à la gestion des obligations liées à la protection juridique (administration de biens et/ou de la personne), notamment l'utilisation de la plateforme numérique pour les bilans annuels.

Ces démarches représentent une difficulté majeure pour les familles, qui ne disposent pas toujours des compétences nécessaires et peuvent être rapidement sanctionnées en cas de non-respect. L'absence de soutien peut entraîner, pour certaines familles, des manquements et, par conséquent, la désignation d'un administrateur professionnel. Par ailleurs, les pratiques judiciaires apparaissent variables selon les juridictions.

Publics rencontrés

Le service s'adresse à une diversité de publics concernés par le handicap intellectuel :

- Des familles confrontées à des difficultés administratives, sociales, ... ;
- Des personnes isolées ou sans réseau ;
- Des personnes rencontrant des obstacles dans l'accès à leurs droits ;
- Des familles aux profils variés, parfois très informées et en demande de réponses spécialisées.

Ces publics reflètent la diversité des situations rencontrées sur les différents territoires et illustrent la nécessité d'un suivi individualisé et adapté à chaque contexte familial.

Travail en réseau et orientation

Le service social s'appuie sur un travail de réseau important afin d'assurer une orientation pertinente et une prise en charge cohérente. Les assistantes sociales collaborent avec de nombreux partenaires (services d'accueil et d'hébergement, services d'accompagnement, CPAS, ONE, centres de guidance, hôpitaux, mutuelles, PMS, etc.).

Un travail continu de rencontre et de collaboration avec les acteurs locaux est mené afin d'améliorer les orientations, notamment en matière de lieux de vie, d'inclusion sociale et d'insertion.



Travail en réseau et orientation

Le service social s'appuie sur un travail de réseau important afin d'assurer une orientation pertinente et une prise en charge cohérente. Les assistantes sociales collaborent avec de nombreux partenaires (services d'accueil et d'hébergement, services d'accompagnement, CPAS, ONE, centres de guidance, hôpitaux, mutuelles, PMS, etc.).

Un travail continu de rencontre et de collaboration avec les acteurs locaux est mené afin d'améliorer les orientations, notamment en matière de lieux de vie, d'inclusion sociale et d'insertion.

Concertation et harmonisation des pratiques

Les trois assistantes sociales se réunissent une fois par mois sous la supervision d'une assistante sociale d'Inclusion à la retraite.

Ces rencontres ont pour objectif d'offrir un espace de travail commun favorisant :

- L'échange autour des pratiques professionnelles
- L'expression et l'analyse collective de situations complexes
- Le partage d'outils, de ressources et d'expériences permettant de faire évoluer les suivis
- Une réflexion sur la place et l'organisation du service social au sein d'Inclusion afin d'harmoniser les pratiques et d'assurer une cohérence des réponses apportées sur l'ensemble du territoire.



Ces réunions contribuent à harmoniser les pratiques et à garantir une cohérence des réponses sur l'ensemble des territoires.

Contribution aux actions d'Inclusion

À partir des suivis individuels, les assistantes sociales peuvent relayer à l'équipe :

- Les préoccupations des familles
- Les obstacles rencontrés dans les parcours de vie
- Les besoins émergents.

Ces éléments alimentent les réflexions internes, les actions de sensibilisation et le plaidoyer politique, afin de mieux faire entendre la voix des familles.

Actions collectives, sensibilisation et formation

Les assistantes sociales ont participé à diverses actions de formation, notamment en matière de protection juridique, et ont mené des actions de sensibilisation auprès de professionnels et de familles.

Des animations collectives ont été organisées (ciné-débats, café-papote, échanges autour de thématiques comme la fratrie, groupes de parole en développement), favorisant le dialogue et le partage d'expériences.

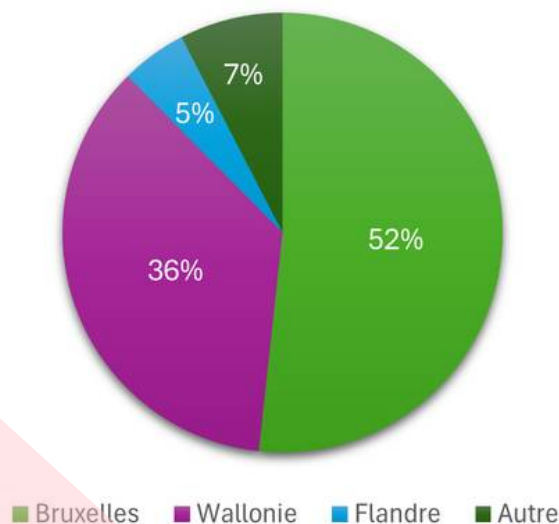
Des actions de sensibilisation ont également été menées autour de la transition vers la vie adulte et de l'après-école, en collaboration avec des établissements scolaires et des projets spécifiques.

Par ailleurs, un travail de mise en lien entre parents et de soutien aux dynamiques locales a été encouragé, afin de renforcer les solidarités et les échanges de pratiques.

Les nouvelles demandes en chiffres

Nous recevons des demandes aux thématiques très larges et variées. Nous avons souhaité offrir un espace sécurisant et fixe en établissant une procédure de suivi des demandes qui permette de répondre au plus près des besoins. Rester accessible par téléphone ou par mail nous semblait important. Tout le monde n'est pas connecté à internet, nous avons aussi une partie de notre public vieillissante, qui préfère le contact humain et beaucoup de ces familles arrivent chez nous après avoir erré dans le réseau sans trouver d'interlocuteurs. A partir de cette expérience, nous constatons que la question administrative génère de nouveaux problèmes qui exigent du temps et de l'investissement pour les résoudre. Chaque famille vit une réalité qui lui est propre.

Origine de l'appel



Ce graphique reprend l'origine des appels que nous recevons. Sur l'année 2025, la majorité des demandes sont venues de la région bruxelloise. Les 7% autres peuvent paraître peu significatifs en terme de proportion, mais ils témoignent de l'importance de la visibilité de notre asbl. En effet, toutes ces familles nous ont contacté d'Afrique et des Etats-Unis via notre site internet.

Focus : quels profils font appel à nous

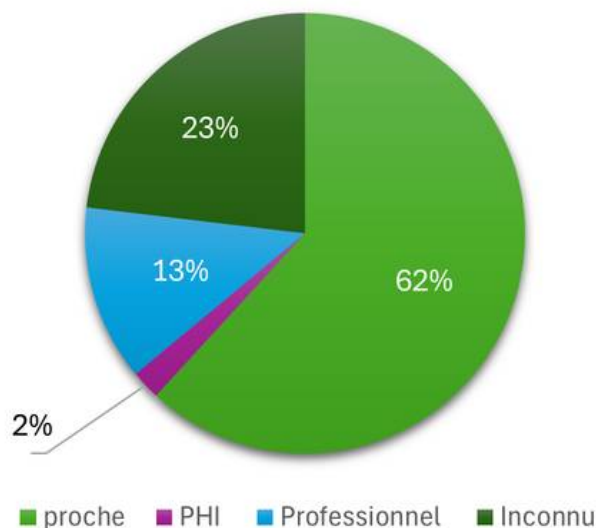


62% des demandes proviennent de proches. Nous appelons proches les parents de personnes en situation de handicap intellectuel, leurs familles, et toutes personnes proches d'eux qui ne sont pas des professionnels.

13% des demandes proviennent de professionnels du réseaux. Nous entendons par là les administrateurs de biens, le personnel scolaire, les assistants sociaux de résidences.

La catégorie inconnu peut interpeler, surtout qu'elle représente $\frac{1}{4}$ des appels à elle seule. En fait, l'accueil des nouvelles demandes à ceci de particulier: on ne sait jamais qui va nous appeler, et même si nous avons créé un référent, il n'est pas toujours possible de poser toutes les questions.

Qui formule la demande



Bilan et perspectives

cette année aura été riche en apprentissages. Le service social a été un temps remis en question avant d'être confirmé dans sa fonction première et primordiale: le soutien à la qualité de vie des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches. nous avons remis au centre le coeur de notre action: les familles. Nous nous sommes laissés traverser par leurs problématiques, leurs réalité, leurs quotidien. l'équipe en sort grandie et plus professionnelle. Pour 2026, nous continuerons dans cette voie, avec des objectifs plus clairs, et des réponses aux besoins des familles.

LE FALC EN 2025



Le FALC c'est quoi ?

Le FALC, qui signifie FAcile à Lire et à Comprendre, est une approche qui vise à rendre les informations accessibles à un large public, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Le FALC se décline en un ensemble de règles impliquant notamment l'utilisation de mots simples et de phrases courtes.

Pour notre association le FALC est un réel outil d'accessibilité permettant l'auto-détermination des personnes en situation de handicap intellectuel et un pas de plus vers une société inclusive.

Généraliser l'usage du FALC, et donc simplifier les informations, constitue un aménagement raisonnable essentiel. Inclusion asbl a développé une expertise en Facile à Lire et à Comprendre depuis de nombreuses années mais c'est seulement à partir de 2022 que notre service FALC.be a vu le jour grâce à un agrément de la COCOF (donc uniquement à l'échelle de la région bruxelloise) en tant que « Service d'appui à la communication alternative pour les personnes présentant des difficultés de compréhension ».

2024 nous a apporté de bonnes nouvelles pour notre Service FALC.be en renouvelant notre agrément pour les 10 prochaines années et en assurant une certaine pérennité du FALC en région bruxelloise.

Les 3 missions du service FALC.be restent les mêmes : la formation des traducteurs et des relecteurs, les prestations de traduction et de vérification de textes en Facile à Lire et à Comprendre et la sensibilisation et la promotion du FALC. Chacune de ses 3 missions est réalisée en totale collaboration avec les personnes en situation de handicap intellectuel et principalement grâce à nos relecteurs formés et certifiés.



Service agréé par la Commission
Communautaire Française



LE FALC EN CHIFFRES

En résumé :

- 40 nouvelles prestations réalisées
- 12 prestations de 2024 finalisées
- 206 personnes formées à l'occasion de 24 sessions
- 1909 abonnés sur nos réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn)

Concernant les formations :

Formations traducteurs FALC

17 sessions dont 11 sur site
167 personnes formées

Formations interprètes FALC

1 session
5 personnes formées

Formations relecteurs FALC

3 sessions dont 1 sur site
17 personnes formées
5 relecteurs certifiés

Ateliers (formation continue) FALC

1 session
7 personnes formées

Ateliers graphiques pour le FALC

1 session
7 personnes formées

Formations des formateurs FALC

3 personnes en cours de certification



FOCUS SUR LES ATELIERS GRAPHIQUES ET LA FORMATION DES FORMATEURS

LA FORMATION DES FORMATEURS



Formation complémentaire aux différents modules de formation au langage FALC, destinée à toute personne désireuse de devenir formateur reconnu par le service FALC.be et être capable de donner, à terme, les 3 formations de traducteur, interprète et relecteur en FALC.

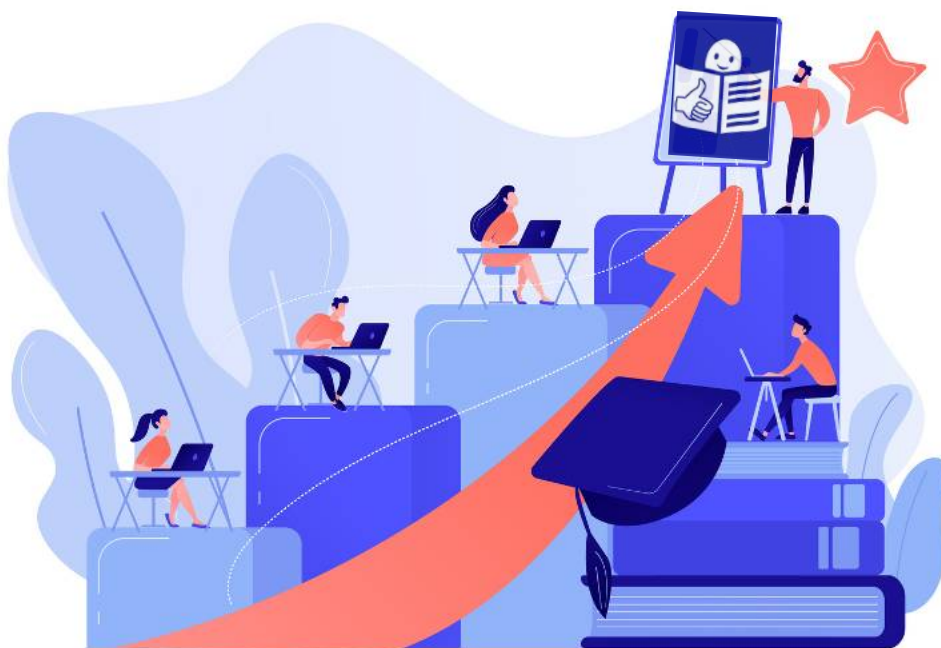
À destination des professionnels du secteur du handicap intellectuel (éducateurs, logopèdes, psychologues, assistant(e)s sociaux/socials, ...), des enseignants ou formateurs avec une sensibilisation particulière au handicap et de parent ou proche d'une personne en situation de handicap intellectuel.

LES ATELIERS GRAPHIQUES



Atelier pour apprendre les règles pour une mise en page FALC et comprendre comment faire des documents beaux et faciles à lire pour les personnes avec un handicap intellectuel.

A destination des personnes déjà formées au FALC ou aux graphistes qui travaillent dans un endroit où le FALC est utilisé.



Communication et visibilité

LE SITE INTERNET D'INCLUSION



Le site internet reste une très grande vitrine de notre asbl. En effet, il est très complet et plutôt bien référencé quand on cherche des informations sur le handicap intellectuel en Belgique : de nombreuses familles et professionnels qui ne connaissent pas Inclusion ASBL nous découvrent en allant sur internet. C'est également une vitrine de nos activités et nos publications pour nos membres et nos groupements locaux et spécifiques.

Durant l'année 2025, nous avons travaillé avec notre webmaster externe (LWS) afin de rendre le site internet plus moderne, attrayant, mais aussi plus accessible pour tous. Nous continuerons le travail de mise en forme durant l'année 2026.

RESEAUX SOCIAUX



Les réseaux sociaux restent efficaces pour la visibilité de l'association, ses activités et ses actions. En effet, en plus de diffuser nos actions à un public qui se veut large, les réseaux sociaux offrent une caisse de résonance à nos prises de position. On constate leur efficacité par le nombre d'interactions tout au long de l'année.

Les réseaux sociaux permettent également de mettre en lumière nos collaborations avec les partenaires, mais aussi de présenter nos activités en temps réel.

Cependant, si la gestion des réseaux sociaux est un levier particulièrement efficace pour diffuser largement nos messages, l'investissement demeure très considérable.

Afin de nous rendre plus efficace encore, nous avons commencé un travail de cohérence sur l'ensemble de nos réseaux sociaux (graphisme, copywriting, logo, etc.). Ce travail de grande envergure se poursuivra en 2026.



Facebook :

6647 abonnés
+ 612 cette année



Instagram :

724 abonnés
+ 214 cette année



Linkedin :

2716 abonnés
+ 400 cette année

NOTRE VISIBILITE DANS LES SALONS



Le 3 avril 2025 – Salon Après - école organisé par l'école Pierre Rapsat à Stembert à destination des familles

Le 4 avril 2025 – Salon Cap sur l'avenir organisé par l'école d'enseignement secondaire spécialisé Le Chêneux et à destination des familles – commune d'Amay.

Le 26 avril 2025 – Salon de l'inclusion à Dour à destination des professionnels et des familles

Le 15 mai 2025 – Salon ETNIC - à destination des agents du ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles - à Bruxelles

LA NEWSLETTER



Notre newsletter est mensuelle. Elle touche tant nos membres que des professionnels du réseau. Un simple clic sur notre site permet de s'y inscrire. En place depuis huit ans, nous voyons un nombre croissant de lecteur chaque année. Nous envoyons une newsletter par mois. Nous y reprenons nos infos internes, comme nos formations et nos activités. Nous veillons aussi à diffuser les actualités du réseau, et à promouvoir des activités citoyennes en lien avec le handicap intellectuel.

De 2200 personnes inscrites, nous sommes passés aujourd'hui à plus de 5500 personnes à qui nous diffusons nos informations via la newsletter.

NOS MAGAZINES



Nos magazines restent de bons outils de diffusion et sont très appréciés de nos publics (familles, professionnels, grand publics). Ils apportent également une belle visibilité à l'association, car souvent utilisés comme outil de promotion auprès des familles, professionnels et politiques, lors de salons de promotions, durant notre campagne d'information et de sensibilisation ou au cours de nos évènements.

En 2025, dans un souci de représentation des familles concernées par le handicap intellectuel, nous avons mis à l'honneur nos membres et nos groupements. Cela a été très bien reçu. Vous trouverez à la page suivante les thématiques que nous avons traitées durant l'année.



Le numéro d'Avril, consacré au BAP: les Budgets d'Assistance Personnalisés

Le numéro sur les BAP est né d'une volonté de mettre en lumière la décision d'Iriscaire à Bruxelles de stopper le recours au budget personnalisé, pour des raisons contestées par les 44 personnes qui en bénéficiaient dans la capitale, mais aussi par les associations. Notre magazine était un moyen de faire un état des lieux de la mesure au sein des trois Régions, et de revenir sur la mobilisation du secteur face à la fin des BAP bruxellois.

Nous avons consacré le numéro de septembre à la grande dépendance en institution

Le magazine de septembre, imaginé à partir des premières observations de notre campagne sur la grande dépendance, s'est attaché à comprendre les liens qui unissaient les institutions et les personnes qu'elles hébergent. Il y a été question de bienveillance et de maltraitance, mais aussi de ce qui peut naître des conflits entre personnes accueillies, familles et direction, alors que le rapport de force est parfois, pour ne pas dire souvent, déséquilibré en faveur des établissements.



Le numéro de décembre a porté sur la réalité de la grande dépendance

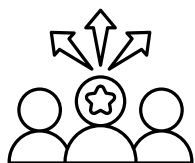


Le troisième magazine de 2025 est, lui, né d'une réflexion qui a traversé cette année de campagne : il est complexe de définir précisément la grande dépendance. Chaque famille, chaque personne, en a une définition propre. Et elle se confronte régulièrement à ce qu'en conçoit l'administration. Les statuts ne disent pas tout, et nous avons tenté d'humaniser la notion de grande dépendance au travers de témoignages et d'expertises venant des quatre coins du secteur.

Comptes et bilan

BILAN SOCIAL (AU 31/12/2025)

25 employés (7 temps plein et 18 temps partiels) pour un total de **16,7 ETP**, répartis comme suit:



1 ETP Direction



3 ETP Administration et Finances



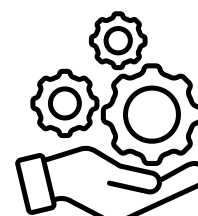
2 ETP Politique



1 ETP Communication

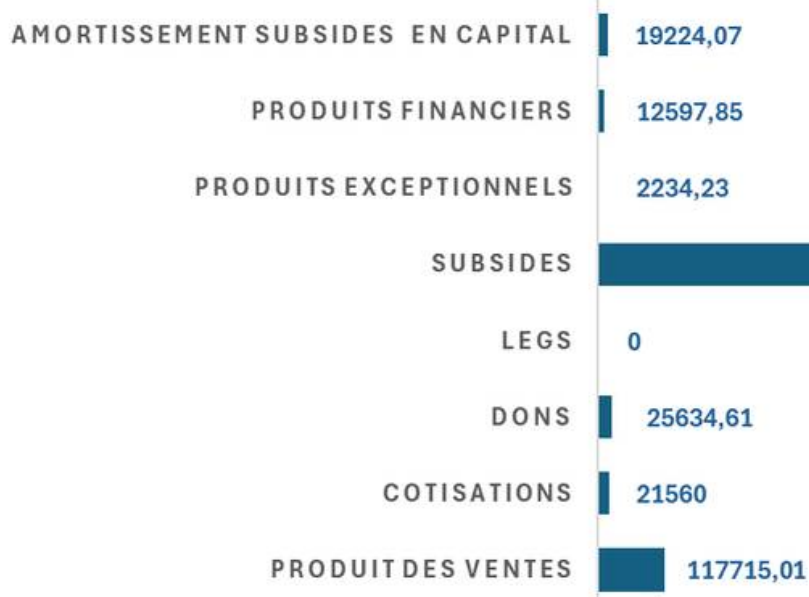


3 ETP Familles



6,7 ETP Services

RECETTES TOTALES 1 231 250,36€



DÉPENSES TOTALES 1 651 767,88€

Charges exceptionnelles 3042,9

Charges financières 1387,65

Amortissement annuels 22822,2

Frais de fonctionnement 629775,14

Taxes et droits divers 13782,74

Dons et cotisations 308533,66

Services extérieurs 122249,73

Relations publiques 16211,35

Activités 58752,98

Assurances 4159,28

Frais administratif 57398,4

Batiment 48687

Frais de personnel 994739,99

Analyse du résultat 2025

L'exercice 2025 se clôture par une perte de 420.517,52 euros qui provient essentiellement de :

Un investissement solidaire : un don de 300 000 € à la Fondation Portray destiné au projet d'habitat inclusif de La Louvière (ouverture prévue à l'été 2026). Ce don a pu être réalisé grâce à un leg destiné à un projet dans la région de La Louvière.

Un déficit structurel de subventionnement : le solde restant (120 517,52 €) résulte d'une couverture partielle des salaires par les pouvoirs subsidiaires.

Bilan et perspectives pour Inclusion Asbl

Le bilan de l'année 2025 nous permet d'aborder 2026 avec ambition et clarté.

Notre priorité sera de consolider les dynamiques déjà engagées. Nous continuerons à développer **les formations** à destination des proches et des personnes en situation de handicap. En parallèle, nous renforcerons notre offre de formations sur mesure pour les services d'accompagnement, les administrations et nos partenaires.

L'année 2026 sera également marquée par un travail approfondi autour des questions de **scolarité**. Nous mènerons une réflexion et une recherche dédiées, afin de mieux informer et accompagner les familles dans leurs choix.



Le **projet d'habitat inclusif** et de bureaux à Woluwe-Saint-Lambert poursuivra son avancée. Sa finalisation est prévue pour 2027. Ce lieu offrira à notre équipe un nouvel environnement de travail, tout en créant un espace de vie partagé avec les habitants de l'habitat inclusif solidaire porté par la Fondation Portray pour l'après-parents.

L'année 2026 marquera également une étape clé avec l'aboutissement du **partenariat avec les AP3** et la finalisation des **fusions-absorptions**. Ce sera un défi structurant, qui nous permettra de renforcer notre engagement pour les droits des personnes en situation de polyhandicap et de leurs proches, tout en développant de nouvelles actions.

Après une année 2025 consacrée à la structuration, 2026 s'annonce comme une année de développement. Nous avançons avec confiance, déterminés à construire un avenir solide et porteur de sens.



Le rapport d'activités d'Inclusion

En **FA**cile à **L**ire et à **C**omprendre

Le rapport d'activité, c'est quoi ?

C'est un document qui explique tout ce qu'Inclusion asbl a fait en 2025.


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Inclusion asbl, c'est quoi ?

inclusion asbl c'est une association.

Inclusion asbl aide les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles à vivre mieux.

Inclusion asbl a **3 objectifs importants** :

1. On **rassemble** les familles et les personnes avec un handicap intellectuel.
2. On **défend** les droits des personnes avec un handicap intellectuel.
3. On **aide** les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles.



Inclusion asbl, c'est où ?

C'est à Bruxelles et en Wallonie.

Il y a des bureaux :

- à Bruxelles
- à Liège
- à La Louvière.



On a fait quoi cette année ?

On a fait quoi pour rassembler les personnes avec un handicap et les familles ?

1. Les groupements ont organisé des activités.

Les groupements ce sont des familles et des personnes avec un handicap intellectuel.

Ces familles se rassemblent :

- parce qu'elles habitent dans la même ville
- ou parce qu'elles sont intéressées par le même handicap.

Par exemple : la trisomie 21.



Chaque groupement a organisé des activités.

Il y a eu beaucoup d'activités différentes.

Voici quelques exemples.

Le groupement sur la trisomie 21 :

Ce groupement a fait une campagne photo sur Facebook.

Une campagne photo c'est quand on fait des photos pour montrer quelque chose d'important.

C'étaient des photos avec des personnes qui ont une trisomie 21.

C'était pour montrer tout ce qu'on est capable de faire quand on a un handicap.



Le groupement de Namur :

À Namur, il y a un groupe avec des adolescents et des adultes avec un handicap.

Ce groupe s'appelle : **Entre Nous**.

Ce groupe se voit souvent et fait des activités ensemble.

Par exemple : une promenade avec des ânes.



Le groupement du Brabant-Wallon :

Au Brabant Wallon, il y a 2 nouveaux groupes de parole pour les adultes avec un handicap intellectuel.

Un groupe de parole c'est quand on se réunit avec d'autres personnes.

C'est pour parler de comment on se sent.

Il y a aussi des groupes de parole

Par exemple : à Bruxelles et à Namur.



Le groupement de La Louvière :

À la Louvière, il y a un groupe avec des personnes qui ont un handicap intellectuel.

Ce groupe s'appelle : **le groupe ARC**.

Dans ce groupe, on apprend à donner son avis.



Cette année, le groupe ARC a donné son avis pour le Forem.

Le Forem c'est un service en Wallonie qui aide les personnes qui cherchent un travail.

A l'accueil du Forem, il y a des bornes automatiques.

C'est un peu comme des ordinateurs.

C'est pour dire à la personne où elle doit aller dans le Forem.

Le groupe ARC a donné son avis sur ces bornes automatiques.



Le groupement sur le syndrome de Williams :

Ce groupement a organisé un repas en septembre.

Il y a eu un spectacle de magie.

Tout le monde a bien aimé.

Le groupement de Mouscron :

À Mouscron, il y a eu un grand repas à Noël avec beaucoup de familles.

C'était un chouette évènement.

Il y avait des cadeaux.



Le groupement de Charleroi :

À Charleroi, il y a un groupe avec des danseurs qui ont un handicap.

Ce groupe s'appelle **Includanse**.

Includanse a organisé des spectacles.

Includanse a dansé à beaucoup d'évènements.



2. On a participé aux 20km de Bruxelles.

C'est une course à Bruxelles.

Certaines personnes ont couru 20km.

D'autres personnes ont marché pendant 6km.

Pendant cette course, nous avons pu :

- faire une activité tous ensemble
- faire de la publicité pour Inclusion asbl
- et gagner un peu d'argent pour Inclusion asbl.



3. On a engagé des nouvelles personnes à Liège.

On a engagé Marie.

Marie est assistante sociale.

Marie est là pour aider les familles et les personnes avec un handicap intellectuel

Par exemple : quand ces familles ont des difficultés pour remplir des papiers.



On a aussi engagé Mélissa.

Mélissa est animatrice.

Melissa est là pour rencontrer les familles et organiser des activités à Liège.



Marie et Mélissa travaillent à Liège.

Comme ça elles sont plus proches des familles qui habitent à Liège.

4. On a fait la journée des familles.

On a été à Mouscron.

Il y avait beaucoup d'activités :

- du théâtre
- un jeu de société
- des contes
- un concert.

C'était un chouette journée avec beaucoup de familles.



On a fait quoi pour défendre les droits des personnes avec un handicap intellectuel ?

1. On a parlé des difficultés des personnes avec une grande dépendance et de leur famille.

Les personnes avec une grande dépendance ce sont les personnes qui ont besoin de beaucoup d'aide dans la vie de tous les jours.

Par exemple :

- pour manger
- pour sortir du lit.



En Wallonie et à Bruxelles, il y a beaucoup de personnes qui veulent aller dans un centre de jour ou un centre où on peut dormir.

Mais il n'y a pas de place.

Alors ces personnes et leur famille attendent pour avoir une place.

En Belgique, il y a environ 5000 personnes avec un handicap qui attendent.

C'est beaucoup.

Et il y a des personnes qui attendent depuis 10 ans ou plus.

C'est beaucoup.



Nous avons demandé à des familles d'écrire des lettres.

Ces familles ont écrit des lettres aux parlementaires de Wallonie et de Bruxelles. Ce sont les personnes qui décident des lois.



Dans ces lettres, les familles expliquaient leur situation.

Les familles ont écrit des lettres pour dire :

je vous donne mon enfant.

Parce qu'il n'y a pas de place pour lui.

Maintenant c'est à vous de vous occuper de mon enfant.

Les familles ont écrit ces lettres pour essayer de changer les choses.

2. On a organisé un colloque.

Un colloque c'est un événement pour parler d'un thème.

Pendant ce colloque, nous avons parlé :

- des personnes avec une grande dépendance
- de ce qu'on peut faire quand on ne veut pas aller dans un centre.
- de la place des familles dans les centres.



3. On a travaillé pour faire changer les lois.

En 2025, il y a des lois qui ont changé pour les personnes avec un handicap et leur famille. On a travaillé pour faire changer les lois.

Par exemple :

- pour le chômage

C'est l'argent qu'on peut avoir tous les mois quand on n'a pas de travail et qu'on cherche un travail.

- et pour les taxibus.

Ce sont des transports à Bruxelles pour les personnes avec un handicap.



4. On a participé à des conseils consultatifs.

Les conseils consultatifs ce sont des personnes qui se réunissent pour donner un avis sur les lois. Il y a des conseils consultatifs pour le handicap.

Pendant ces conseils, on représente les personnes avec un handicap intellectuel.

C'est très important pour faire changer les lois qui ne respectent pas les droits des personnes avec un handicap.



On a fait quoi pour aider les personnes avec un handicap intellectuel et leur famille ?

1. Les assistantes sociales ont rencontré beaucoup de familles.

Les assistantes sociales sont là pour :

- donner des conseils
- aider à gérer les papiers.



Les assistances sociales organisent aussi des séances d'information.

Ce sont des rencontres en groupe.

C'est pour donner des informations aux familles.

Par exemple :

- ce qu'on peut faire quand on a fini l'école
- ce qu'il faut faire quand on a des difficultés pour gérer son argent et ses papiers.

2. On a organisé des formations.

Nous avons organisé des formations pour les personnes avec un handicap intellectuel.

Il y a beaucoup de formations différentes.

Par exemple :

- une formation sur les émotions
- une formation pour apprendre à parler de la mort.



3. On a traduit des documents en FALC.

Le FALC c'est un langage FACile à Lire et à Comprendre.
Le FALC c'est utile pour toutes les personnes
qui ont des difficultés pour comprendre les informations.

Nous avons formé 17 nouveaux relecteurs FALC.

Quand on est relecteur FALC
on est capable de dire
si un document est facile
ou difficile à comprendre.



Pour avoir plus d'informations, il faut aller sur :

www.falc.be

Ce texte est écrit en FALC.

C'est Manelle qui a relu le texte.

Manelle est relectrice pour le service FALC.

Son rôle est de dire si le texte est facile à comprendre.

Vous voulez devenir relecteur ?

Contactez-nous au 0 4 9 9 6 9 5 3 8 0.

